

Les Libéraux-Conservateurs  
Listes des Votants--Acte des  
Franchiseurs.

Qui sont qualifiés comme  
Votants dans les Cités.

Toutes personnes du sexe masculin  
âgées de 21 ans, sujettes britanniques par  
naissance ou naturalisation, et possédant  
quelque une des qualifications suivantes :

- 1. Tout propriétaire ou occupant d'une  
propriété immobilière, soit de son propre  
chef ou du chef de sa femme, évaluée à  
\$300.
- 2. Tout locataire payant un loyer de  
\$2 par mois ou de \$24 par année.
- 3. Toute personne retirant un revenu de  
\$300 par année ou de \$6 par semaine de  
ses gages, de son commerce, de sa profes-  
sion ou de placements faits en Canada.
- 4. Toute personne qui est le fils, le beau-  
fils, le petit-fils ou le gendre d'un quiconque  
possède une propriété de la valeur de \$500  
et plus.

Tous ceux qui sont favorables au parti  
Libéral-Conservateur et dont le nom n'est  
pas encore sur les listes électorales mal-  
gré qu'ils possèdent une ou plusieurs des  
qualifications ci-dessus, sont priés d'en-  
voyer immédiatement leurs noms et pré-  
noms, l'adresse, la nature de leur qualifica-  
tion à l'un des messieurs dont suit la liste :

- QUARTIER VICTORIA--G. Gagné, rue  
Wellington, ou R. S. McKenzie, 167  
rue Cambridge.
- QUARTIER WELLINGTON--C. Magee,  
24 rue Sparks.
- QUARTIER ST. GEORGES--Thomas  
Birkett, rue Rideau.
- QUARTIER BY--P. H. Chabot, rue  
Sussex.
- QUARTIER OTTAWA--Wm McKelvey,  
rue de l'Eglise, ou Chas. Desjardins,  
chevlin, 85 rue Water.

Où à D. O'Connor, président de l'Association  
Libérale-Conservatrice des Cités.  
J. W. McElae, Association Libérale-Conservatrice  
des Cités.  
Thos. Stewart, Association Libérale-Conservatrice  
des Cités.  
Oscar McDonnell, le Cercle Lafontaine, rue  
Rideau.

En s'adressant à l'un ou l'autre de ces  
messieurs, on pourra obtenir toutes les  
informations désirées et des formulés im-  
primés.

Que chaque conservateur n'oublie pas  
de se faire porter sur la liste électorale  
avant la fin de février.

Qu'on ne l'oublie pas! Qu'on ne l'ou-  
blie pas!

LE PREMIER FRANÇAIS A  
OTTAWA

J'ai lu avec plaisir l'article de  
M. Sulte sur ce sujet; il me par-  
donnera de différer d'opinion avec  
lui, sur les conclusions de son arti-  
cle, je sais qu'il est fort osé de ma  
part, de refuser cette version accep-  
tée de tous les historiens, mais elle  
ne repose que sur les hypothèses,  
il m'est permis--sans  
outrecuidance d'émettre les rai-  
sons qui me font agir ainsi.

En rapportant les faits de son  
voyage de 1613, Champlain, par-  
lant de Vignau dit: "le plus im-  
pudent menteur qui se soit vu"  
depuis longtemps.... lequel avait  
antrefois hiverné chez les sau-  
vages et que j'avais envoyé aux dé-  
couvertes les années précédentes."  
Si de Vignau n'eût fait  
qu'un voyage, Champlain aurait  
dit l'année précédente, le pluriel  
étant employé, il dit faire plusieurs  
voyages.

A venir à cette époque (1613),  
Champlain n'avait envoyé que trois  
hivernants chez les sauvages. Nous  
savons que Brûlé alla chez le Hu-  
ron en 1611; les voyages de 1610  
et 1611 chez les algonquins ont  
donc été faits par de Vignau ou  
d'un autre qui est impossible que cet  
homme consentit à passer un autre  
hiver chez les sauvages, sans être  
allé à Québec ou en France.  
Cette raison refroidit Iroquet qui  
"vient dire que tous ses com-  
pagnons ne le trouvaient pas  
"bon." Après pour parler les sau-  
vages consentent et le jeune ho-  
me part pour son hivernement.  
Or Iroquet était algonquin; le  
jeune homme désirait apprendre  
la langue algonquine.

En échange de son jeune hom-  
me, Champlain prit un sauvage  
qui "était de la nation ochate"  
guins, et fut aussi fort aisé de  
venir avec moi. Cela donna plus  
de sujet de mieux traiter mon  
garçon lequel j'équipai de ce  
qui lui était nécessaire." En  
voyant les ochatequins et les al-  
gonquins deux fois ensemble, en  
1609, il crut naturellement qu'ils  
demeuraient l'un près de l'autre,  
et qu'un sauvage ochatequain trait  
une bonne garniture pour son gar-  
çon qui allait chez les algonquins  
il dit dans son voyage aux Hurons  
en 1615, que Iroquet et ses compa-  
gnons "viennent hiverner pro-  
che de leur dit village." Cahigüe,  
village huron.

Ce qui confirme davantage que  
Champlain avait envoyé son garçon  
aux Algonquins, c'est qu'à la page  
240 (Laverdière, 1611), il dit: "je  
partis de Tadoussac pour aller au  
grand saut trouver les sauvages  
algonquins et autres nations qui  
m'avaient promis l'année précé-  
dente de s'y trouver avec moi  
garçon, etc." En mentionnant  
ainsi les Algonquins, il s'attendait  
donc plus particulièrement à les  
voir que les autres nations dont il  
ne prend pas la peine de mention-  
ner les noms.

HIER SOIR A STE ANNE.

La soirée annoncée pour hier  
soir, à la salle Ste-Anne, a eu lieu  
au milieu d'un concours très-consi-  
dérable de personnes. M. Alphonse  
Roy se montra à la hauteur de sa  
réputation. Il fit sur le fil de fer  
des merveilles sans égales; son  
exercice d'équilibre avec un baril  
est on ne peut mieux; enfin, dans  
tout ce qu'il fit, il montra tant de  
force allée à tant d'élégance et de  
souplesse qu'il s'attira les applau-  
dissements enthousiastes et plu-  
sieurs fois répétées de l'auditoire.  
On lui présenta deux magnifiques  
bouquets. On y joua aussi le  
"Conscrit." Ce drame fut très-  
mieux exécuté si le théâtre n'est  
plus grand. M. A. Roy donnera  
encore une autre représentation  
jeudi soir à la salle Saint-Jean-  
Baptiste.

CORRESPONDANCE

M. le Rédacteur du "Canada."  
Serez-vous assez bon pour repro-  
duire dans vos colonnes le morceau  
de littérature ci-inclus. C'est  
la fameuse lettre dont M. Morel  
fait mention dans votre journal du  
5 courant. Elle est, par elle-même,  
la meilleure réponse que je puisse  
lui donner.

Je laisse aux lecteurs le soin  
d'apprécier ce chef-d'œuvre.

J'ai l'honneur d'être,  
Monsieur,  
Votre très-humble, etc.,  
LOUIS OCTAVE LABELLE.

Ottawa 4 Fev 1886

Monsieur,

Je trouve assez singulier de la  
manière dont vous agissez vis-à-vis  
des membres du cercle en Général.  
J'ai appris par M. Roy que vous  
n'aviez ôté mon rôle je n'en suis  
pas plus peiné car être sous votre  
direction je l'ai toujours trouvé  
pour moi-même pour m'y soumettre  
vous prétendez connaître le Thé-  
âtre, moi je dis que vous ne le  
connaissiez pas, et je me base sur  
la manière dont vous dirigez les  
répétitions, vous vous êtes flâché de  
dire que je rendais mon rôle en  
femme il se peut vous l'avez peut-  
être compris comme tel parce que  
vous en connaissez pas plus long  
et s'il s'agit de prouver laquelle des  
deux qui est le plus fort, je suis  
plus en tout temps, et à votre  
choix, et je vous proposerais pour  
le plus fort une médaille de la  
valeur de \$25 00 soit dans la déclama-  
tion d'une pièce de poésies ou  
de la prose tout cela m'est égale.  
Je vous remercie de ce que vous  
avez fait pour moi et je demande  
sous peu une réponse à ce que je  
vous propose et si j'en ai pas j'au-  
rai le plaisir de l'annoncer au  
public et j'ai aussi à vous ap-  
prendre que je ne dois plus com-  
pter pour membre du cercle.

Je demeure monsieur  
Votre etc.  
L. P. MOREL,  
Dépt de l'Intérieur  
Ottawa.

vous vous êtes permis aussi de dire  
que vous me rejettiez du Cercle  
pour cela vous en avez pas le droit  
car pour être exclu du cercle il  
faut manquer trois répétitions con-  
sécutives, et je n'en ai manqué  
qu'une seule, vous vous direz aussi  
avec votre prétention que vous ne  
voudrez pas vous mesurer avec  
moi parce que je ne suis pas assez  
capable mais pour cela vous vous  
en apercevez plus tard.

L. P. MOREL.

N. B. -- Je demande au gouverne-  
ment bien qu'il ne soit pas tenu de  
me répondre, si ce M. Morel a passé  
son examen? D'un autre côté,  
comme l'on apprend que ce person-  
nage est employé pour les affaires  
indiennes, peut-être est-ce l'acte secret  
de sa compétence à écrire en Algé-  
rien au détriment de la langue de  
Cornaille

O. L.

PRESENTS POUR NOEL ET LE  
DE L'AN

Les personnes qui désirent acheter  
des présents trouveront à mon  
magasin un très-joli choix d'objets  
bien propres à être donnés comme  
cadeaux, tels que: Cartes de  
Noël et du ter de l'an avec inscrip-  
tions en français et en anglais.

Livres de prières reliés avec  
élégance, livres d'histoires avec  
gravures coloriées pour les enfants.  
Beaux objets de piété d'un fini  
tout nouveau.

Albums avec couvertures en peluche  
en cuir et avec grande variété d'au-  
tres articles qu'il serait trop long  
d'énumérer ici. J'ai aussi un ma-  
gnifique choix de jolis jouets pour  
les enfants.

Tout sera vendu à bon marché  
P. C. GUILLAUME,  
455 Rue Sussex.

LES BIENS DES JÉSUITES

Aujourd'hui qu'il est question du  
réglement de la question des biens  
des Jésuites, la liste suivante qui  
indique où sont situés ces terrains,  
ne manquera pas d'intéresser nos  
lecteurs.

- La seigneurie de St Gabriel, ou  
les deux Lorette;
- Six arpents carrés, dans la ville  
de Québec, où se trouvaient les  
vieilles Casernes, etc.;
- La presqu'île de La Vacherie;
- Sillery, près du Cap Rouge;
- La seigneurie de Belair;
- La seigneurie de Batiscan;
- La seigneurie du Cap de la Mag-  
deline;
- L'île St-Christophe, à l'embou-  
chure de la rivière St-Maurice;
- La seigneurie de La Prairie;
- Un terrain à St-Nicolas, comté de  
Lévis;
- Une propriété à Lévis;
- L'île aux Ruaux, en bas de l'île  
d'Orléans;
- Un terrain à Tadoussac, pour l'é-  
glise, etc.;
- Le fief Pachery;
- Un terrain à Trois-Rivières;
- Une propriété sur le lac Saint-  
Pierre;
- Propriétés variées à Québec;
- A Montréal, un terrain qui autre-  
fois était occupé par l'église, le cou-  
vent, etc., et où se trouvent aujour-  
d'hui le Palais de Justice et le  
Champ de Mars.

La superficie totale des propriétés  
comptées aux Jésuites serait, d'a-  
près des calculs plus ou moins ac-  
curés, de 48,000 arpents dans le  
district de Montréal, de 439,000 ar-  
pents dans le district de Trois-  
Rivières, de 129,000 arpents dans le  
district de Québec, en tout 616,000  
arpents, soit environ une bande de  
terre allant de Québec à Montréal,  
et représentant quatre milles et  
demi de largeur.

LE MONDE ET LA VILLE

La place de régistreur du comté  
de Carleton est encore vacante.

Hector Bouchard, employé au  
chantier de l'Anse a été tué par  
accident.

Les Gardes du Gouverneur-  
Général ont l'exercice en prépa-  
ration de leur sortie à l'ouverture  
de la session.

Il y avait encore foule au pati-  
noir à roulettes samedi. Les pro-  
priétaires sont tout à fait satisfaits  
de l'encouragement que leur donne  
le public. La grande marche a été  
très-bien exécutée par au-delà de  
70 couples. La course de 3 milles  
a été gagnée par Atkinson. Jeudi  
aura lieu la soirée pour le bénéfice  
de M. Rennie. Qu'on s'y rende en  
foie.

M. J. H. Gilmour et sa troupe  
sont arrivés de Montréal hier soir  
et vont représenter ce soir le fameux  
drame "Silver King" au Théâtre  
Royal. M. Gilmour, dont le public  
connaît déjà les talents extraordi-  
naires, va jouer ce soir un rôle qui  
lui permettra de mettre en évidence  
ses ressources hors ligne et ses  
talents artistiques. Sans doute que  
"salle comble" sera le mot d'ordre  
cette semaine au Théâtre Royal.

Les courses de raquettes du club  
"Le Frontenac" auront lieu le  
lendemain de l'arrivée des clubs  
de raquettes de Québec. Plusieurs  
médailles seront présentées par  
différentes personnes, entre autres  
on nous informe que MM. A. C.  
Larose et Chs Doucet doivent  
présenter chacun une médaille en  
or d'une valeur de \$15 à \$20. M.  
Jos. Côté doit donner une paire de  
raquettes.

Le public amateur de beau chant  
et de bonne musique aura une op-  
portunité de se satisfaire, mercredi  
soir. Comme on l'annonce ailleurs  
Delle M. H. O'Reilly élève du Con-  
servatoire de Musique de la Nou-  
velle Angleterre aidée de plusieurs  
dames artistes du même Conserva-  
toire se propose de donner un grand  
concert à Ottawa. Il nous fait plai-  
sir de dire qu'un grand nombre des  
citoyens les plus marquants d'Ottawa  
ont accordé leur haut patronage à  
ce concert. On fait beaucoup de  
louanges des talents de Delle O'Reil-  
ly comme cantatrice. Elle a dernièrement  
participé à un grand concert  
sans la direction de notre com-  
patriote Caixa Lavallée. Les jour-  
naux s'accordent à dire qu'elle a  
rendu une juste et un  
outrier extraordinaires, les nuances  
les plus délicates du "Caraval de  
Venise" qui offre de si grandes dif-  
ficultés d'exécution. Nul doute  
qu'on saura encourager les talents  
si remarquables de Delle O'Reilly  
et qu'il y aura foule au Grand  
Opéra mercredi soir.

1000 personnes sont priées de  
se rendre aussitôt possible pour  
acheter le célèbre thé Japon, 8 lbs  
pour \$1.00. N. A. Savard, rue Dal-  
housie.

AVIS SPECIAUX

On a besoin immédiatement de  
1000 personnes pour acheter notre  
célèbre thé du Japon, 8 lbs. pour  
\$1 chez N. A. Savard, rue Dalhou-  
sie.

Encore une fois, l'éclair s'allume  
et le ciel va tonner, pour éclaircir  
notre horizon par ses bienfaits.  
Seigneur que votre bonté est  
grande, en daignant si bien nous  
protéger; toujours de vos enfants  
vous faites bien comprendre,  
surtout à l'heure du danger--  
Montres, jones de mariage et  
bijoux de tous genres et à bas prix.  
Chaque article est garanti tel qu'on  
le représente, sinon l'argent sera  
remis. Chez H. Norez, rue Rideau,  
No 30.

Les propriétés de la Diphtérie  
du Dr N. Lacerte sont inappréciables  
pour toutes les maladies de la  
gorge, des bronches et des pou-  
mons.

Si vous craignez de devenir con-  
sompif à cause de votre dyspepsie,  
et de votre manque d'appétit, ou en-  
core si vous redoutez le choléra  
parce que votre estomac et vos in-  
testins sont souvent dérangés, ser-  
vez vous sans hésiter des Amers  
Canadiens du Dr N. Lacerte, les-  
quels sont le plus sûr prophylacti-  
que on peut employer contre ces redoutables  
maladies.

30 cts la bouteille.

PATINOIR A ROULETTES  
"ROYAL."

PROGRAMME DE LA SEMAINE:  
Attraits extraordinaires.  
Grande matinée chaque après-midi cette  
semaine; attrait sans rivaux et bonne  
musique.

Jeudi le 11 février au soir, la musique  
des Gardes sera présent.

Mardi soir, grande partie de polo pour  
des médailles et le titre de champion, les  
Capitals vs. les Victorias.

Mercredi soir, course de 2 milles.  
Jeudi soir, grand soirée au bénéfice de  
M. Rennie. La musique des Gardes sera  
au complet. Courses de jeunes filles,  
course d'hommes, course des portiers,  
course en bicyclette et la grande partie  
de polo.

La salle sera ouverte aux patineurs de-  
puis 7 h. 30 à 10 p.m., et les courses au-  
ront lieu de 10 h. à 11 h.

Samedi soir--Grande soirée--Venez de  
bonne heure--Grands attrait--Courses,  
etc.

Grande soirée complémentaire au béné-  
fice pour M. A. S. Rennie le 10 courant.  
Grand carnaval costume, militaire, etc.,  
le 15 courant.

A. S. RENNIE,  
Gérant.

AFFAIRES AFFAIRES

Pour quelques jours seulement.

Dentelles noires,  
Dentelles crème,  
Dentelles brunes,  
Dentelles couleur café  
Dentelle de fantaisie,  
Dentelle perles.

25 pour cent au-dessous des  
prix ordinaires.

Marchandises d'Hiver ven-  
dus sans réserve

Nous ne refusons aucun offre raisonnable.

WOODCOCK,  
No. 39 rue Sparks

CANAL WELLAND

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adre-  
sées au soussigné, et portant la des-  
cription "Soumission pour bois de porte  
d'écluse," seront reçues à ce bureau jusqu'à  
l'arrivée des maîtres de l'Est et de l'Ouest,  
mardi, le 9 février prochain, pour la four-  
niture et la livraison de bois au 22 juin  
1886, de bois de chêne et de pin, scié con-  
formément aux dimensions prescrites,  
devant servir à hausser les portes d'écluses  
du CANAL WELLAND.

Le bois doit être de la qualité spécifiée et  
avoir les dimensions mentionnées dans un  
mémoire imprimé qui sera fourni sur de-  
mande personnelle ou par lettre, à ce bu-  
reau, où l'on peut aussi se procurer des  
formules de soumission.

On ne fera aucun paiement sur le prix du  
bois avant qu'il n'ait été livré à l'endroit  
spécifié le long du Canal, et qu'il ait été  
accepté par un officier nommé à cette fin  
après examen.

Les entrepreneurs sont priés de se souve-  
nir qu'un chèque de banque au montant de  
\$500 doit accompagner chaque soumission,  
lequel chèque sera forcé si le soumission-  
naire refuse de remplir son contrat aux prix  
et termes stipulés dans sa soumission.

Le chèque en question sera remis à chaque  
partie dont la soumission n'aura pas été  
acceptée.

Ce département ne s'engage pas néan-  
moins à accepter ni la plus basse ni aucune  
des soumissions.

Par ordre,  
A. P. BRADLEY,  
Secrétaire.  
Département des Chemins  
de Fer et Canaux,  
Ottawa, 22 janvier 1886.

AVIS SPECIAUX

On a besoin immédiatement de  
1000 personnes pour acheter notre  
célèbre thé du Japon, 8 lbs. pour  
\$1 chez N. A. Savard, rue Dalhou-  
sie.

Encore une fois, l'éclair s'allume  
et le ciel va tonner, pour éclaircir  
notre horizon par ses bienfaits.  
Seigneur que votre bonté est  
grande, en daignant si bien nous  
protéger; toujours de vos enfants  
vous faites bien comprendre,  
surtout à l'heure du danger--  
Montres, jones de mariage et  
bijoux de tous genres et à bas prix.  
Chaque article est garanti tel qu'on  
le représente, sinon l'argent sera  
remis. Chez H. Norez, rue Rideau,  
No 30.

Les propriétés de la Diphtérie  
du Dr N. Lacerte sont inappréciables  
pour toutes les maladies de la  
gorge, des bronches et des pou-  
mons.

Si vous craignez de devenir con-  
sompif à cause de votre dyspepsie,  
et de votre manque d'appétit, ou en-  
core si vous redoutez le choléra  
parce que votre estomac et vos in-  
testins sont souvent dérangés, ser-  
vez vous sans hésiter des Amers  
Canadiens du Dr N. Lacerte, les-  
quels sont le plus sûr prophylacti-  
que on peut employer contre ces redoutables  
maladies.

30 cts la bouteille.

PATINOIR A ROULETTES  
"ROYAL."

PROGRAMME DE LA SEMAINE:  
Attraits extraordinaires.  
Grande matinée chaque après-midi cette  
semaine; attrait sans rivaux et bonne  
musique.

Jeudi le 11 février au soir, la musique  
des Gardes sera présent.

Mardi soir, grande partie de polo pour  
des médailles et le titre de champion, les  
Capitals vs. les Victorias.

Mercredi soir, course de 2 milles.  
Jeudi soir, grand soirée au bénéfice de  
M. Rennie. La musique des Gardes sera  
au complet. Courses de jeunes filles,  
course d'hommes, course des portiers,  
course en bicyclette et la grande partie  
de polo.

La salle sera ouverte aux patineurs de-  
puis 7 h. 30 à 10 p.m., et les courses au-  
ront lieu de 10 h. à 11 h.

Samedi soir--Grande soirée--Venez de  
bonne heure--Grands attrait--Courses,  
etc.

Grande soirée complémentaire au béné-  
fice pour M. A. S. Rennie le 10 courant.  
Grand carnaval costume, militaire, etc.,  
le 15 courant.

A. S. RENNIE,  
Gérant.

AFFAIRES AFFAIRES

Pour quelques jours seulement.

Dentelles noires,  
Dentelles crème,  
Dentelles brunes,  
Dentelles couleur café  
Dentelle de fantaisie,  
Dentelle perles.

25 pour cent au-dessous des  
prix ordinaires.

Marchandises d'Hiver ven-  
dus sans réserve

Nous ne refusons aucun offre raisonnable.

WOODCOCK,  
No. 39 rue Sparks

CANAL WELLAND

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adre-  
sées au soussigné, et portant la des-  
cription "Soumission pour bois de porte  
d'écluse," seront reçues à ce bureau jusqu'à  
l'arrivée des maîtres de l'Est et de l'Ouest,  
mardi, le 9 février prochain, pour la four-  
niture et la livraison de bois au 22 juin  
1886, de bois de chêne et de pin, scié con-  
formément aux dimensions prescrites,  
devant servir à hausser les portes d'écluses  
du CANAL WELLAND.

Le bois doit être de la qualité spécifiée et  
avoir les dimensions mentionnées dans un  
mémoire imprimé qui sera fourni sur de-  
mande personnelle ou par lettre, à ce bu-  
reau, où l'on peut aussi se procurer des  
formules de soumission.

On ne fera aucun paiement sur le prix du  
bois avant qu'il n'ait été livré à l'endroit  
spécifié le long du Canal, et qu'il ait été  
accepté par un officier nommé à cette fin  
après examen.

Les entrepreneurs sont priés de se souve-  
nir qu'un chèque de banque au montant de  
\$500 doit accompagner chaque soumission,  
lequel chèque sera forcé si le soumission-  
naire refuse de remplir son contrat aux prix  
et termes stipulés dans sa soumission.

Le chèque en question sera remis à chaque  
partie dont la soumission n'aura pas été  
acceptée.

Ce département ne s'engage pas néan-  
moins à accepter ni la plus basse ni aucune  
des soumissions.

Par ordre,  
A. P. BRADLEY,  
Secrétaire.  
Département des Chemins  
de Fer et Canaux,  
Ottawa, 22 janvier 1886.

CHARBON

LE CHARBON  
LACKAWANNA,  
DE PREMIER CHOIX

Est importé, chaque jour, tout frais tiré  
des mines,

A bord des Chars seulement

Bas prix. Qualité garantie.

J. G. BUTTERWORTH & Co

86 RUE SPARKS.



Voitures! Voitures!

Voitures couvertes ou découvertes,  
Phaétons, Rockaways, Express,  
Chariots à pain, etc., etc.,  
Fait à ordre, avec soin et promptitude.  
Répare aussi les voitures et ferre les  
chevaux, etc., etc. Les matériaux que  
j'emploie pour la confection de mes voi-  
tures sont de première qualité et mon  
ouvrage est garanti tant sous le rapport  
du travail de la main d'œuvre que sous  
celui de la solidité et du fini.

Je sollicite le patronage du public en  
général.

ALFRED MATHIEU,  
No. 380 rue Clarence, Ottawa

24 juillet 1885.

Photographies

GRANDE REDUCTION

UN MOIS SEULEMENT

Photographies grandeur

CABINET

\$2.00 par doz.

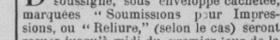
CHEZ

Dorion & Delorme

140 Rue Sparks et 569 Rue Sussex,  
Coin de la rue Rideau.

OTTAWA.

18 Oct. 84



DES SOUMISSIONS adressées au  
soussigné, sous enveloppe cachetée,  
marquées "Soumissions pour Impres-  
sions, ou "Reliure," (selon le cas) seront  
reçues jusqu'à midi du premier jour de la  
prochaine session du parlement, le 25  
février 1886 (date après laquelle il ne sera  
reçu aucune soumission), pour les impres-  
sions et la reliure requises pour le par-  
lement fédéral.

Aucune soumission ne sera reçue que  
si elle est faite sur la formule que l'on  
pourra se procurer du soussigné, de  
l'on pourra aussi obtenir tous les rensei-  
gnements nécessaires.

Le Comité ne s'engage pas à accepter la  
plus basse ou aucune soumission.

Par ordre,  
HENRY HARTNEY,  
Greffier du Comité collectif des  
Impressions des deux Chambres

Dépt. des Impressions du Parlement,  
Ottawa, 25 Janvier 1886.

VALIN & ADAM,

Avocats et Notaires Publics.

ARGENT A PRETER.

BUREAU: 25 rue Sparks, -4-

l'Hotel Russell.

J. A. VALIN, A. A.